



Édito

RENTREE À L'OFFENSIVE

Serions-nous passés à autre chose dans la propagande présidentielle ? Serions-nous dans une phase de reconquête (ou de conquête tout court) d'une partie de l'opinion publique après, quand même, une dégringolade vertigineuse, qui continue, de l'appréciation de la politique jupitérienne ? Ou serions-nous simplement dans la continuité idéologique avec une pointe contrôlée de cynisme en moins, malgré les relents anti-chômeurs, anti-retraités, anti-travailleurs, bref anti-peuple ?

Pourquoi peut-on penser ça ? Nous sommes passés de "réformes" pour transformer le pays à "plans" en tout genre. D'un côté cela s'apparente à changer en profondeur ce qui existe déjà, à changer en profondeur tout ce qui a été arraché par le rapport de forces et les luttes collectives, de l'autre, c'est la tentation de "planifier sur le court, moyen et long terme" plusieurs secteurs-clés qui font société.

Pour notre monarque républicain, au regard de ce qu'il peut dire ou faire, ce n'est qu'une formulation qui ne change en rien sa politique de rabot et sa volonté de chérir ses comparses friqués. Pour le gouvernement comme pour le patronat, rien n'est trop beau pour passer les messages qui culpabilisent une immense partie de la population. On continue à nous dire que la SNCF va mal à cause des cheminots et donc que la privatisation et la fin du statut vont régler les problèmes. Un plan santé, qui devait régler les problèmes d'accès aux soins et de l'hôpital public, et qui va surtout finir de dézinguer la santé publique au profit du secteur privé. Pour preuve, le président, qui est sûr d'être bien accueilli et soigné en cas de pépin, nous dit dans son allocution divine : "Que l'hôpital soit privé ou public, les frontières entre les deux secteurs doivent tomber et les statuts des professionnels se mêler pour « coopérer », « s'associer ». Que penser de tout ça ? Beaucoup de bien pour le secteur privé lucratif.

Vous comprendrez aisément le pourquoi du changement d'appellation des deux établissements du Cher passant de "clinique" à "hôpital privé voilà un moment. Ce changement de nom n'était pas que sémantique et préparait ce qui vient d'être annoncé. Nous en avions parlé à l'époque en Commission Exécutive.

"Coopérer et s'associer", "les statuts des professionnels se mêler"... pour donner naissance à qui et à quoi, dans quel délai de gestation, avec quelle génétique prédominante ? Ajoutons à ça la "gradations des soins" avec la mise en place de trois niveaux d'établissement suivant la pathologie et l'urgence, éloignant les soins spécialisés et ultra-spécialisés, le renforcement des Groupements Hospitaliers de Territoire et la présence des directions des cliniques au sein des conseils de surveillance, nous avons un aperçu rapide de ce qui pourra arriver à l'hôpital public si la CGT n'organise pas une riposte massive.

Il en est de même avec le plan de retour à "l'emploi" des chômeurs avec l'instauration de la dégressivité des allocations et de l'offre "d'emploi acceptable", la fin de Pôle Emploi et l'instauration de boutiques privées grassement rémunérées ou des bureaux de placements municipaux comme il en existe à Bourges faisant déjà concurrence à la Mission Locale.

Et que dire du plan pauvreté si ce n'est que ce énième dispositif conforte encore un peu plus l'idée que la pauvreté est un fait de société durable et inévitable pour nombre d'entre nous ? Il inscrit dans la durée sans distinction de situation, de parcours et surtout sans perspective d'en sortir des individus jeunes ou vieux, travailleurs, retraités ou chômeurs, en cutin santé ou malades, puisque l'exécutif instaure un revenu minimum universel regroupant toutes les prestations sociales en une seule. Evidemment que ce dit revenu sera à la baisse par rapport aux droits actuels. Petit rappel de taille, les cotisations alimentant la branche famille vont disparaître totalement l'année prochaine. Quid des prestations ?

Voilà encore une fois, si nous en voulons une nouvelle fois la preuve, la détermination de ce patronat et de son gouvernement pour en finir avec nos droits. **Encore de bonnes raisons pour nous mobiliser et mobiliser autour de nous contre ces reculs et pour le progrès social, à partir du 9 octobre.**

Bon courage.

Sébastien Martineau - Secrétaire Général

Sommaire :

Editorial :

Rentrée à l'offensive	P. 1
Rapport ouverture CE UD 13/09	P. 2
Journée d'Action 09/10 - Tract UD	P. 3 & 4
Qui crée la richesse ?	P. 5 & 6
La représentation du personnel ...	P. 6
Présentation Cahier EM Conférence Publique	P. 7
Hommage à Daniel Philippe	P. 7
Pub MACIF	P. 8

AGENDA

9 OCTOBRE 2018

RASSEMBLEMENTS

- ➔ **BOURGES** 10 H 00
Place Séraucourt
- ➔ **VIERZON** 10 H 00
Place du Cirque Amédée
- ➔ **ST FLORENT** 10 H 30
Place de la République
- ➔ **ST AMAND** 10 H 30
Place de la République
- ➔ **LA GUERCHE** 10 H 00
Place Séraucourt à BOURGES

RAPPORT D'OUVERTURE LORS DE LA CE DE L'UD ÉLARGIE

DU 13 SEPTEMBRE 2018

Depuis de nombreuses années nous disons que la rentrée sociale sera chaude. Depuis de très nombreuses années nous lançons, sans nous lasser, des appels à la mobilisation unitaire tous ensemble pour une grande rentrée sociale, mais sans slogan ni conviction. Mais depuis de trop nombreuses années nous reculons l'échéance de cette fameuse rentrée sociale tant espérée, ce qui n'a rien à voir avec les congés estivaux, la majorité des travailleurs ont repris le travail lors de la dernière semaine d'août. Maintenant la rentrée c'est début octobre. De plus nous partons de plus en plus divisés au sein même de notre CGT. Chaque profession se bagarrant à qui annoncera sa date, qui forcément sera son grand soir, ou plutôt sa grande matinée, la manif c'est à 10h30.

Cette année une manifestation interprofessionnelle est fixée au 9 octobre, ce n'est pas forcément très tôt, mais ça existe. Cette date doit être l'occasion de tracer, de dialoguer avec les collègues en amont et en aval. Ce n'est pas parce qu'il y a la manif, qu'il n'y a que la manif. Des actions impactant le capital peuvent être mises en œuvre, par la même occasion.

Dans le contexte de cette rentrée-ci, ces actions ne peuvent, d'un point de vue revendicatif, se cantonner à l'entreprise ou à l'administration. Les enjeux sont trop importants pour que l'on se divise.

Nos emplois, nos salaires, notre protection sociale ou encore notre accès de citoyen à l'ensemble des services publics sont autant d'enjeux qui de plus en plus revêtiront un caractère interprofessionnel, car les destructions des statuts, particuliers ou des trois fonctions publiques, puis du code du travail nous amèneront à lutter ensemble, pour tout, partout.

Il est illusoire de croire que l'on peut se créer, durablement, un îlot de bonheur social, tout seul dans sa branche et laisser les autres professions se faire broyer par les rouages du capital.

Ce qui amène la question de la participation des syndicats dans l'interprofessionnel et des relations entre les structures interprofessionnelles et les syndicats. Car le phénomène d'isolationnisme concerne notre CGT dans son ensemble. Des structures interprofessionnelles se spécialisent dans des tâches administratives, qui leur incombent certes, mais ne constituent pas l'entièreté de leur rôle. En effet, le premier rôle est la création de bases syndicales, et une fois renforcées elles pourront effectuer les tâches purement administratives non obligatoires au fonctionnement.

Par exemple, les territoires de Vierzon, d'Aubigny-sur-Nère ou de Saint-Amand Montrond connaissent des développements différents mais convergents.

Sur Vierzon, l'activité incessante, mais organisée, de l'Union Locale a permis de suivre et de favoriser des développements syndicaux, de la création ou du renforcement de syndicats à la présentation de listes CGT aux élections de diverses entreprises, puis il y a, ou il y aura, la formation des militants.

Dans le cas d'Aubigny-sur-Nère, le cas est différent par le fait qu'il n'y a pas d'Union Locale « réelle ». C'est donc l'action combinée de nos camarades retraités et de l'Union Départementale qui a permis la relance d'un syndicat, mais aussi le retour de la nécessaire diffusion des idées CGT dans ce bassin d'emploi, qui est un des plus dynamiques du Cher. Là-aussi, rencontre, dialogue puis formation ont permis la relance militante dans ce secteur.

Pour ce qui concerne Saint-Amand Montrond, la relance de l'Union Locale, en cours, est en bonne voie, le travail sera fastidieux, long, mais sera fait. Ce travail n'aurait pu être fait sans une coopération entre syndicats, Union Locale et Union Départementale.

Les visions interprofessionnelles et professionnelles ne s'opposent pas, elles se complètent et s'illustrent au travers de la double besogne. Si l'interprofessionnel n'a pas de politique de syndicalisation il n'y aura pas de syndicats dans les entreprises pour diffuser les idées de notre CGT. S'il n'y a pas de syndicat dans les entreprises, il n'y aura pas d'élus CGT pour susciter la mobilisation chez nos collègues salariés et créer les conditions d'une lutte des classes victorieuse.

De bons résultats ont été remarqués depuis le début de l'année dans le Cher : Paulstra, fonderie FCI, MCSA Sipem ou AFADO dans le secteur de Vierzon ; sur Aubigny-sur-Nère, notre retour chez Wilo a eu une certaine résonance.

D'ici la fin de l'année, d'autres échéances électorales auront lieu comme dans les trois versants de la fonction publique. Ces élections ne seront pas faciles, les directions nous matraquent tellement, et la lutte des places menée par certains premiers dirigeants nous fait perdre de vue l'objectif premier de notre militantisme.

Tout ceci interroge quant au rôle et aux pratiques militantes, des militants en général, des premiers dirigeants en particulier. Prendre conscience des enjeux de notre société est primordial. Il n'est de science sans conscience, il n'est de militantisme sans connaissances. Il est donc vital de se former, tout au long de sa vie militante, et de transmettre ce précieux savoir à nos camarades de combat.

Nicolas Lepain



8 Place Malus
18000 Bourges
Tél 02 48 21 24 79
cgt.ud.cher@wanadoo.fr

FACE A L'OFFENSIVE LIBÉRALE DE MACRON ET DU PATRONAT,

TOUTES ET TOUS DANS L'ACTION

LE 9 OCTOBRE

POUR GAGNER LE PROGRES SOCIAL

La mission confiée par le patronat, les grands groupes, les marchés financiers et l'Union Européenne, de détruire l'ensemble des conquits sociaux dans notre pays, est remplie avec zèle par le Président de la République et son gouvernement.

C'est au pied de la lettre qu'ils appliquent, avec soin, le cahier revendicatif d'un patronat revanchard, qui n'a jamais admis les conquits sociaux qu'il a été obligé de concéder sous la pression des luttes des salarié-es au fil de notre histoire.

C'est dans cette logique que Macron et son gouvernement ont multiplié les mesures aggravant le chômage et la précarité, appauvrissant l'ensemble des salarié-es et des retraité-es pour enrichir une minorité de privilégiés dont les fortunes colossales ne cessent de croître sur le dos de la majorité de la population.

Et Macron et son gouvernement entendent aller encore plus loin comme l'attestent les mesures annoncées :

- ☞ Remise en cause du système d'indemnisation du chômage, attaque contre les minimas sociaux et les aides sociales comme les APL ou le RSA, sur fond de culpabilisation des populations les plus en difficulté.
- ☞ Remise en cause du droit à l'avenir de la jeunesse par la sélection accrue à l'accès à l'enseignement supérieur, conduisant des milliers de jeunes sans affectation ou dans des affectations par défaut, suite à la mise en place de Parcoursup, et la multitude de réformes engagées (lycée, collège, voie professionnelle, etc.).
- ☞ Accélération des suppressions de postes de fonctionnaires (finances publiques, jeunesse et sports, Education nationale, Ministère du Travail, etc.), des privatisations des missions de service public, notamment dans le cadre de CAP 2022.
- ☞ Poursuite du saccage de l'emploi, de la désindustrialisation, malgré une hausse du CICE.
- ☞ Poursuite de la destruction de notre système de santé publique, du démantèlement de toute notre sécurité sociale.
- ☞ Destruction de notre système de retraite par la mise en place d'un régime par points et des comptes notionnels, accompagnés d'une incitation à la capitalisation, aux fonds de pensions, avec l'objectif de faire baisser les pensions d'au moins 25%.

Et c'est à grands renforts de cynisme et de mensonge qu'ils osent présenter, sans sourciller, ces mesures rétrogrades et mortifères, comme des avancées !

Ainsi, alors qu'ils nous font tout un cinéma sur le plan pauvreté, qui n'est que de la poudre aux yeux, sans moyens, qui s'oppose à l'urgence d'augmenter les salaires, retraites et minima sociaux, de mettre en œuvre une véritable politique de développement de l'emploi stable et qualifié, à temps plein, dans le privé et le public, ils multiplient les mesures qui aggravent la précarité et la misère.

C'est avec le même cynisme qu'ils expliquent que notre système de santé ne souffre pas d'un manque de moyens, mais d'un problème d'organisation dans le cadre du Plan Santé.

Les nombreuses luttes dans les établissements de

santé avec les usagers, contre les fermetures de lits et de services, la galère et le racket subis par les patients pour accéder aux soins attestent au contraire de la nécessité des moyens à consacrer pour développer un système de santé et d'action sociale qui réponde véritablement aux besoins des populations.

Et que dire du prélèvement à la source des impôts sur le revenu, qui va se traduire par des situations dramatiques pour les salarié-es surimposés, régularisés bien plus tard, dont la situation familiale et le patrimoine seront livrés à la connaissance de leur employeur, avec un système que les suppressions massives d'emplois dans les finances publiques, les



fermetures de trésoreries, vont placer les agents des impôts dans l'incapacité de faire fonctionner correctement.
Malgré tout l'enfumage sur ces mesures, le sempiternel discours du patronat et du gouvernement sur

l'absence d'argent en France, l'escroquerie de la dette empêchant tout investissement, les richesses créées par le travail n'ont jamais été aussi importantes dans notre pays qui est le 3^{ème} pays, au niveau mondial, du versement de dividendes.

NOUS SOMMES EN RÉALITÉ, TOUTES ET TOUS CONFRONTÉS À DES CHOIX POLITIQUES, À DES CHOIX DE SOCIÉTÉ.

Ou on consacre les richesses créées par le travail, l'argent public au service de l'intérêt général, de l'élévation des conditions de travail et de vie des salarié-es, de la population, ou on répond exclusivement aux exigences d'une minorité dont la soif de profits est sans limite.

IL N'Y A AUCUNE FATALITÉ À CONTINUER À SUBIR CETTE RÉGRESSION SOCIALE GÉNÉRALISÉE.

Comme dans d'autres périodes de notre histoire, la mobilisation massive, unie, solidaire et déterminée des salarié-es, des retraité-es et privé-es d'emploi, de la jeunesse permettra de stopper Macron et le patronat, et de reconquérir le progrès social.

C'est par le développement des luttes revendicatives sur chaque lieu de travail et de vie, leur mise en convergence que nous mettrons, toutes et tous ensemble, le rapport de forces au niveau nécessaire pour gagner :

- *l'arrêt de la casse de l'emploi dans le privé comme dans le public, par les délocalisations et fermetures d'entreprises et les suppressions de postes statutaires dans la fonction publique.*
- *La réindustrialisation du Cher par la relocalisation des productions, l'investissement dans la recherche et l'innovation en s'appuyant sur les atouts et savoir-faire des salarié-es du département.*
- *La reconquête de véritables services publics de proximité.*
- *Le renforcement d'une protection sociale solidaire qui réponde à l'ensemble des besoins de la population financée par les richesses issues du travail à travers les cotisations sociales (salaire socialisé), pour une couverture des risques à 100%.*
- *Des salaires à la hauteur des qualifications reconnues avec un salaire minimum à l'embauche de 2000€ brut, ce qui correspond à une augmentation de 300 à 400 € net, besoin exprimé par les salarié-es.*
- *Une augmentation des pensions sur le même niveau d'un minimum de 2000€ avec un départ à la retraite à 55 ans.*
- *Une diminution du temps de travail à 32 heures sur la base d'un salaire minimum de 2000€.*
- *Une sixième semaine de congés payés.*
- *L'abrogation des ordonnances Macron.*
- *L'abrogation des lois Travail, Macron, Rebsamen, Santé, NOTRe, ORE et de toutes les lois régressives.*



L'UNION DÉPARTEMENTALE CGT DU CHER, DANS L'UNITÉ LA PLUS LARGE, APPELLE TOUS LES SALARIÉ-ES, ACTIFS-VES, PRIVÉ-ES D'EMPLOI, RETRAITÉ-ES, LA JEUNESSE À SE MOBILISER SOUS TOUTES LES FORMES, À FAIRE GRÈVE, À DÉBRAYER ET À PARTICIPER AUX INITIATIVES DANS LES LOCALITÉS ET À MANIFESTER LE 9 OCTOBRE 2018 :

BOURGES	10 H 00	⇒	Place Séraucourt
VIERZON	10 H 00	⇒	Place du Cirque Amédée
ST FLORENT	10 H 30	⇒	Place de la République
ST AMAND	10 H 30	⇒	Place de la République
LA GUERCHE	10 H 00	⇒	Place Séraucourt à BOURGES

L'Union Départementale CGT du Cher appelle tous les salarié-es, retraité-es, privé-es d'emploi, la jeunesse à mettre en débat et décider de la poursuite et de la forme de l'action pour créer les conditions d'une généralisation des luttes capables d'imposer d'autres choix.

QUI CRÉE LA RICHESSE ?

Tous les jours nous, salariés, nous échinons à un labeur harassant, sous le joug d'une hiérarchie appliquant avec zèle la logique de gestion capitaliste.

Tous les jours nous, salariés, subissons les injonctions, les injures, le mépris d'experts autoproclamés et d'éditorialistes bon teint. Du point de vue de ces tristes sires, nous ne serions que parasites, des privilégiés bénéficiant de trop « d'avantages » issus d'un « état providence », qui affaiblirait économiquement la France condamnant les futures générations à la ruine.

Pourtant dans notre pays, dans le monde, qui répond aux besoins de chacun ?

Qui tous les jours, par son activité professionnelle, fabrique nos voitures, nos vêtements, notre alimentation, nos matériels (informatiques, téléphoniques, etc...) ?

Qui installe nos réseaux (eau, assainissement, gaz, électricité, ...), érige nos bâtiments, nos logements, nos écoles et places, nos routes, nos rues, nos places ?

Qui nous soigne, nous suit médicalement, éduque nos jeunes, accompagne nos anciens ?

Les capitalistes ou les travailleurs ?

Depuis les temps préhistoriques, les hominidés, des pré-humains, se sont organisés afin de satisfaire leurs besoins essentiels : alimentation, soins, équipement en matériels, loisirs et vêtements. Dans le même mouvement, nos ancêtres bien inspirés développent des technologies facilitant leur quotidien : maîtrise du feu, des céréales et des fruits, domestication de certains animaux, mais aussi le façonnage d'outils dans différents matériaux : pierre, silex, bois, os, ... Egalement, nos aïeux excellèrent dans la métallurgie en exploitant des minerais comme le cuivre, puis ils firent des alliages comme le bronze. Toute cette période s'est déroulée sans capital, sans capitalistes, sans spéculation.

Dans le courant du fleuve de l'histoire humaine, nos ancêtres, devenus homo sapiens-sapiens, homo faber (humain qui sait, humain qui fabrique), s'organisèrent en société via des organisations tribales. Ces tribus échangeaient, majoritairement pacifiquement, des biens ou des savoirs, sans traité ou union quelconque. Je rappellerai au passage que l'échange, les rencontres sont le propre de l'être humain. Les frontières n'ont jamais eu de réalité pour qui est évolué, à l'inverse des peuples, qui eux sont une ré-

alité. Les frontières n'existent que dans l'esprit étroit de personnes, qui parfois même prétendent les combattre.

La belle histoire a dérapé à partir du moment où une minorité s'est accaparé les richesses produites par la majorité.

Albert Jacquard disait « il y a 5% de vrais propriétaires du capital, 5% de flics et d'amuseurs et 90% d'esclaves ».

Cette proportion reflète bien la répartition des rôles dans notre société.

Quand un ouvrier en production ne réalise pas son travail, les produits manufacturés ne sortent pas des usines.

Quand un employé ne remplit pas sa fonction, l'organisation administrative du travail, que ce soit pour la manufacture, le centre d'appel téléphonique, le bureau de Poste ou l'hôpital, ne fonctionne pas.

Quand les hiérarques intermédiaires n'appliquent pas les préceptes et modes d'organisation du travail, le travail n'est pas effectué.

Quand les ingénieurs et les chercheurs ne remplissent pas leur besogne, il n'y a ni mise en place de processus de production, pas plus que de recherche et développement, encore moins d'évolution technologique et d'avancées scientifiques.

En revanche, quand le capital est absent, les besoins restent à satisfaire, donc le travail reste à faire L'humanité a-t-elle attendu les fondations de William Saurin pour manger et de H&M pour se vêtir ?

Alors, les humains, comme ils l'ont toujours fait s'organisent en coopérant avec une action plus ou moins grande, suivant les besoins, les enjeux.

Qui réalise concrètement le travail, par la production de biens de consommation et d'usage, par les services rendus à autrui, par l'organisation du travail ou par l'ingénierie et la science ?

Qui crée, donc, la richesse et pour qui, pour quoi ?

Le monde du travail représente l'alpha et l'oméga de la création de richesses et de la réponse aux besoins. Si le fruit de notre travail n'était accaparé par le Capital, nous répondrions à tous les besoins de nos aînés, de nous-mêmes, des victimes du chômage et des jeunes, qui constituent l'avenir, le futur de notre civilisation.

Alors, il revient à nous, salariés, force créatrice de

toutes choses, de prendre notre destiné en main. Nous, salariés, pouvons diriger les entreprises, plusieurs exemples le prouvent, Pilpa à Carcassonne, Scop Ti à Marseille, et d'autres. Evidemment, en face, le capital ne baisse pas les bras et tentera de les saboter sur le long terme.

Notre défaite tient dans le fait que nous acceptons la féodalité de la logique de gestion capitaliste. Je ne suis pas un prophète ou un tribun, ce qui n'existe pas, je n'ai pas l'ambition de lever les foules par ma simple volonté, mais si nous le voulons, nous le pou-

vons. Les obstacles sont souvent présents chez nous. Tantôt nous nous bridons par peur, mais parfois par manque de connaissances économiques et de conscience de classe.

Pour finir, nous, salariés, sommes le sang et le souffle de notre civilisation, il nous revient à nous seuls d'exercer le pouvoir, de diriger nos vies.

Nicolas LEPAIN

Secrétaire à la formation

LA REPRÉSENTATION DU PERSONNEL **NÉGOCIÉE À LA BAISSÉ**

Sous couvert d'un discours convenu et simpliste accusant notre droit de la représentation du personnel d'être la cause du mauvais dialogue social dans les entreprises françaises, l'ordonnance n° 2007-1386 du 22 septembre 2017 et la loi de ratification n° 2018-217 du 29 mars 2018 parachèvent le processus de déstructuration des institutions représentatives du personnel déjà constaté ces dernières années par la mise en place d'une instance unique de représentation, le comité social et économique (CSE).

Jusqu'alors, le dialogue social dans les entreprises s'articulait autour de quatre instances de représentation du personnel aux objets et aux prérogatives distinctes (DP, CE, CHSCT et délégués syndicaux). Il reposait sur une logique de complémentarité et de spécificité en distinguant trois modes d'expression : la réclamation, confiée aux délégués du personnel ; l'avis, formulé par le comité d'entreprise sur la gestion économique de l'entreprise ou donné par le CHSCT pour juger de la politique de santé au travail mise en œuvre par l'employeur ; enfin la revendication exercée par les syndicats, seuls titulaires (sauf exceptions) du droit de négocier et de conclure des accords collectifs. Cela permettait d'assurer tout à la fois, une proximité avec les salariés, une prise en compte de leur quotidien et un équilibre entre deux registres qui sont parfois contradictoires, à savoir celui de l'économie et celui des conditions de travail.

C'est sans doute là le plus gros défaut de l'instance fusionnée incarnée par le CSE. À première vue, les prérogatives dévolues aux institutions séparées se retrouvent, à quelques exceptions près, au sein de l'instance unique de représentation. Mais la délégation du personnel au CSE sera difficilement en capacité d'exercer pleinement l'ensemble de celles-ci. L'élargissement des missions de chaque élu ne pourra, faute de temps, qu'affadir la compétence spécialisée qu'ils détiennent aujourd'hui. Le processus d'information consultation en sera appauvri.

Par ailleurs, le nouveau CSE est amené à être mis en place dans une configuration juridique inédite. En effet, le droit applicable est suspendu, dans bon nombre d'hypothèses, soit au résultat de la négociation d'entreprise, soit, à défaut d'accord, à l'application des dispositions supplétives. À condition de respecter les dispositions d'ordre public, les obligations des employeurs à l'égard des comités sociaux et économiques peuvent donc désormais être négociées à la baisse par rapport aux dispositions supplétives. Ces dernières, même plus favorables, ne pourront pas être revendiquées dès lors que l'accord traitera, ne serait-ce qu'à *minima*, de l'un des thèmes pouvant être négocié. Cette soumission des prérogatives et du fonctionnement des comités sociaux et économiques à la négociation collective d'entreprise implique de relativiser l'affirmation selon laquelle la nouvelle instance est dotée de l'ensemble des attributions des comités d'entreprise, des délégués du personnel et du CHSCT. Celles-ci seront plus ou moins étendues en fonction du contenu des accords, lui-même extrêmement dépendant du rapport des forces dans l'entreprise.

C'est pourquoi, les négociations en cours ou qui vont s'ouvrir sur la mise en place, le fonctionnement et les attributions des futurs CSE doivent être menées par les organisations syndicales avec la plus grande vigilance.

A l'issue de la présentation du cahier N°1 de notre collectif 18 IHS CGT en Région Centre Val de Loire :
« **Les Etablissements Militaires de Bourges : Une grande et belle histoire humaine** »



CONFÉRENCE PUBLIQUE

JEUDI 25 OCTOBRE 2018 à 18 Heures

Entrée libre et gratuite

Amphithéâtre des Archives Départementales du Cher
Rue Jean Marie Heurtault de Lamerville à BOURGES

« Venise Gosnat : Syndicaliste et Pacifiste aux Ets Militaires de Bourges ! »

A Bourges, en pleine Première Guerre Mondiale, Venise Gosnat, syndicaliste CGT depuis 1907 aux Etablissements Militaires (EM), ose se dresser contre l'Union Sacrée. Il prend la tête du mouvement pacifiste. Un comble dans ces EM ! En toutes circonstances, Venise Gosnat se révèle être un organisateur de talent, plein de sagesse et de fermeté. Il s'affirme comme un militant infatigable et fidèle au slogan « **Contre la guerre et pour la Paix** ». Comment est-il possible d'être pacifiste, porteur de paix, tout en fabricant des armes de plus en plus sophistiquées ?

Dans l'actualité d'un monde en proie à de nombreux conflits guerriers dont la France est honteusement partie prenante, cette **Conférence Publique***, que nous organisons le **25 Octobre**, sera l'occasion d'échanger sur ce sujet. Elle sera donnée par Monsieur **Patrick Mortal**, Docteur en histoire à l'Université de Lille 3. Membre de l'Association Française des Historiens Economistes.

* Parrainée par : l'Union Départementale des Syndicats CGT du Cher ; le Comité CGT de la Région Centre Val de Loire ; l'Institut Fédéral d'Histoire Sociale des Travailleurs de l'Etat- CGT ; l'Institut d'Histoire Sociale CGT en Région Centre Val de Loire.

Pour les souscripteurs de ce 1^{er} cahier il est à retirer uniquement :

- ☞ Tous les lundis matin de 10h00 à 11h45 à l'UD à la permanence de Guy Quenet (2^{ème} étage)
- ☞ Tous les jeudis après-midi à la permanence du Syndicat CGT des Retraités des EM (rez-de-chaussée)

Attention : pour des questions de coût, ce cahier ne pourra pas être expédié par la Poste, sauf si le destinataire nous envoie par chèque le montant des frais d'expédition !

HOMMAGE

Le 1^{er} août dernier, Philippe Daniel s'est éteint, sans bruit et par la petite porte. Rempli d'humilité, il n'aimait pas les remerciements, pourtant il les méritait tant ses convictions étaient profondes ! Ex salarié des Charbonnages de France, arrivé à Bourges le 1^{er} février 1989 au magasin, il a été le correspondant de la SLVie de Bourges pendant plus de 4 ans, avant son départ en inactivité le 1^{er} décembre 2016. Il a toujours répondu présent à toutes les initiatives, de défense collective et des individus, partout où cela était nécessaire en donnant le maximum. Ils ont été nombreux à bénéficier de son aide et de son soutien.

Philippe fut un camarade combatif et valeureux, mais aussi un homme au grand cœur, toujours prêt à aider autrui et un militant posé et réfléchi.

Très, voire trop modeste, Philippe n'aimait pas les hommages, quand bien même il les méritait.

Philippe était membre de la Commission Exécutive élue au dernier congrès. Il a été également membre du bureau de l'UD ainsi que militant de notre association INDECOSA-CGT.

Merci notre camarade.

COMITÉS D'ENTREPRISE

**Le pouvoir
d'agir
ensemble sur
l'essentiel.**



**Ce qui est essentiel à la Macif,
c'est d'apporter une protection adaptée
à votre comité d'entreprise*.**

Depuis plus de 30 ans, la Macif est l'assureur privilégié des comités d'entreprise en France. Elle accompagne les élus dans leurs missions, leur propose une couverture spécifique pour leurs activités* et réserve des avantages aux salariés de leur entreprise**.

**Vous voulez en savoir plus, rendez-vous
en point d'accueil ou sur www.macif.fr**

Assurances
Banque
Santé
Essentiel pour moi



* Les garanties sont accordées dans les conditions et limites fixées au contrat MAS CE souscrit. Sous réserve d'acceptation du risque par l'assureur.

** Offres soumises à conditions, valables en 2018, réservées aux salariés bénéficiaires d'un comité d'entreprise ayant signé un Pacte CE en 2018.

MACIF - MUTUELLE ASSURANCE DES COMMERÇANTS ET INDUSTRIELS DE FRANCE ET DES CADRES ET SALARIÉS DE L'INDUSTRIE ET DU COMMERCE. Société d'assurance mutuelle à cotisations variables. Entreprise régie par le Code des assurances. Siège social : 2 et 4 rue de Pied de Fond 79000 Niort. Intermédiaire en opérations de banque et en services de paiement pour le compte exclusif de Socram Banque. N° ORIAS 13005670 (www.orias.fr).

Crédit photo : Gerhard Linnekogel / Eyesea